

Politique Achats responsables

Par cette politique, DUPESSEY&CO, engagée dans une logique d'amélioration continue, se donne pour objectif les meilleures pratiques en termes d'achats responsables, ce qui implique de sélectionner des fournisseurs répondant à nos exigences RSE, mais aussi de satisfaire qualitativement les besoins de nos clients et de maîtriser nos coûts.

La politique d'Achats Responsables intègre la Charte d'Engagements Responsables que DUPESSEY&CO s'engage à faire connaître et signer par tous ses fournisseurs.

DUPESSEY&CO publie également la Déclaration Ethique et Déontologique sur son site Internet, que tous ses fournisseurs et clients peuvent consulter.

1. # Engagement dans le respect de nos valeurs humaines

Droits de l'Homme : DUPESSEY&CO exclut toutes relations contractuelles avec des fournisseurs dont il est avéré qu'ils ne respectent pas la réglementation en matière de travail forcé, de travail des enfants, de discrimination, de violence.

Santé / Sécurité : DUPESSEY&CO attend de ses fournisseurs qu'ils garantissent à leurs employés un environnement de travail respectant les normes applicables en matière de santé et sécurité, comme il le fait lui-même avec ses propres employés.

Droit du travail : DUPESSEY&CO demande à ses fournisseurs de respecter les dispositions légales relatives à la durée légale du travail et au salaire minimum.

2. # Engagement dans une démarche environnementale

DUPESSEY&CO privilégie les fournisseurs locaux.

Eau et électricité : DUPESSEY&CO fait le choix de fournisseurs optimisant eux-mêmes les ressources naturelles et l'accompagnant dans la réduction de ses consommations.

Gestion déchets : DUPESSEY&CO est engagé dans une démarche de gestion des déchets optimisée, et attend le même engagement de la part de ses fournisseurs.

Achats énergie verte : DUPESSEY&CO s'engage dans une démarche poussée de décarbonation de l'activité transport, en favorisant l'achat d'énergies propres.

Achats véhicules verts : DUPESSEY&CO opte pour le mix énergétique. Le Groupe prône le reconditionnement de ses véhicules existants, facteur de réduction des déchets et de consommation des ressources naturelles, tout en restant ouvert à d'autres technologies.



3. # Engagement dans l'éthique des affaires

Corruption : les cadeaux reçus ou offerts dans le cadre de relations d'affaire sont proscrits et signalés. La mise en place d'une relation d'affaires avec un nouveau fournisseur sera conditionnée en amont avec l'absence de tout conflit d'intérêts.

Respect du droit de la concurrence : les critères de prix, de qualité, de performance, les délais de livraison et l'adéquation des prestations proposées aux besoins du Groupe sont les fondements de toutes ses décisions d'achat.

Respect de la confidentialité, de la transparence et du reporting : DUPESSÉY&CO attend de ses fournisseurs une utilisation à des fins autorisées des informations recueillies sur le Groupe, ainsi que le respect dans leur publication.

Emmanuel ANDRÉ
Directeur Général DUPESSÉY&CO

